

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 10 juillet 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3, 4 et 5 juillet 2018

2018 DLH 136 Subvention (90 000 euros) et convention pluriannuelle d'objectifs 2018-2020 entre la Ville de Paris et l'Observatoire des Loyers de l'Agglomération Parisienne (15e)

M. Ian BROSSAT, rapporteur

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation ;

Vu le projet de délibération en date du 19 juin 2018 par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention à l'association OLAP (15e) ;

Sur le rapport présenté par M. Ian BROSSAT, au nom de la 5e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer avec l'Observatoire des Loyers de l'Agglomération Parisienne (OLAP) une convention pluriannuelle pour la période 2018-2020, dont le texte est joint, prévoyant l'attribution d'une subvention au titre de l'année 2018.

Article 2 : Il est attribué à l'Observatoire des Loyers de l'Agglomération Parisienne (OLAP) une subvention d'un montant de quatre-vingt-dix mille euros (90 000 euros) pour 2018.

Article 3 : La dépense sera imputée le budget de fonctionnement 2018 (Fonction 5, Sous-fonction 55, Rubrique 552, Rubrique élémentaire 5522, Accompagnement des propriétaires).

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO